



Inscription en Troisième Cycle des Etudes Médicales : Internat de spécialité 2018-2019

Scolarité 3^{ème} cycle
27 boulevard Jean Moulin
13385 Marseille Cedex 5
Tél. : 04.91.32.46.20 / 43.23 / 24 / 27
@ : medecine-scol-cycle3@univ-amu.fr

Ouverture au public :
LUNDI, MARDI, JEUDI de 9H00 à 12H et de 13H 30 à 16H00
MERCREDI de 9H00 à 12h00
VENDREDI de 10H à 12H et de 13H 30 à 16H

**ATTENTION : LE D.E.S EST VOTRE DIPLOME PRINCIPAL.
L'INSCRIPTION A CE DIPLOME DOIT ÊTRE FAITE AVANT TOUTES LES AUTRES**

Votre dossier d'inscription devra **obligatoirement** contenir les pièces suivantes :

1. L'attestation d'acquiescement de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus).

À partir du 1er juillet 2018 sur le site : cvec.etudiant.gouv.fr

Sans ce document, l'inscription ne pourra pas être effectuée.

2. La fiche d'inscription dûment complétée (**tout changement d'adresse en cours d'année devra être signalé au service de la scolarité** à l'adresse de courriel mentionnée ci-dessus). Pour les D.E.S à options (Oncologie, Hématologie), préciser l'option choisie.
3. Une copie de votre pièce d'identité (carte d'identité recto/verso ou passeport)
4. Une photographie d'identité au format standard (indiquer vos noms et année d'étude au verso) pour la carte d'étudiant (**Pour les étudiants déjà inscrits en 2017/2018** à la faculté de Médecine de Marseille, veuillez noter que les cartes d'étudiant seront actualisées. Il convient donc de **joindre la carte délivrée l'an dernier au dossier d'inscription**).
5. Une enveloppe non affranchie et sans en-tête libellée à votre adresse personnelle si vous choisissez l'inscription par correspondance.
6. Paiement des droits d'inscription en présentiel ou par courrier à la scolarité. **Un chèque** correspondant au montant des droits d'inscription, libellé à l'ordre de **l'Agent Comptable d'Aix-Marseille Université**. Indiquer au verso votre nom, prénom, diplôme préparé, année d'étude et la mention « UB 913 ». **Voir les tarifs d'inscriptions sur le document annexe.**
7. **Les internes issus des ECN 2018** devront joindre à la fiche d'inscription en DES la copie d'un document (certificat de scolarité, carte d'étudiant, ...) portant mention de leur numéro I.N.E (Identifiant National Etudiant), codé sur 11 caractères et une attestation relative à l'accomplissement des obligations militaires (service national, Journée d'appel de préparation à la défense).

8. La fiche de renseignements pour les étudiants qui prennent une première inscription en 3^{ème} cycle de Médecine Spécialisée à la faculté de Médecine de Marseille.

Les inscriptions seront ouvertes du 15 septembre au 15 novembre 2018

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ ET RETOURNÉ SANS DÉLAI

Toute demande d'inscription hors délai devra être accompagnée d'un courrier dûment justifié à l'attention du Doyen de la faculté de Médecine de Marseille.